Commune de Confignon	Résolution	R 135

Date de dépôt : 17.01.2019

Date de traitement : *Conseil municipal du 29 janvier 2019*

Proposition de Résolution présentée par la Commission Aménagement et Durabilité (CAD) :

Jean-Claude Kormann, Samuel Dunant, Rocco de Luca, Nicolas Fournier, Farid Ben-Slimane

Pour une liaison par câble de Plan-les-Ouates à l'Aéroport

Vu la résolution R 127 adoptée à une large majorité le 4 avril 2017 par le Conseil municipal de Confignon demandant au Canton de ne développer le nord du quartier des Cherpines que lors de la mise en place d'une télécabine Cherpines-Aéroport,

Vu les difficultés des liaisons actuelles et à venir entre les communes de Plan-les-Ouates, Confignon, Bernex, Vernier et l'Aéroport ainsi que la surcharge actuelle de l'autoroute de contournement,

Vu l'urgence de permettre une circulation rapide des transports publics dans ces différents quartiers,

Vu la nécessité d'assurer par ailleurs une meilleure desserte de la zone industrielle de Plan-les-Ouates, de la future zone industrielle et du futur quartier des Cherpines par des transports publics afin d'éviter des engorgements de circulation dans tout le réseau routier de Confignon et environnant,

Vu l'étude réalisée par le bureau CITEC, relevant les difficultés d'accès au futur quartier des Cherpines,

Vu la convention établie entre le Canton et les communes de Confignon et Plan-les-Ouates relative à la coordination entre l'urbanisation et l'offre de mobilité aux Cherpines prévoyant explicitement la mise en service d'une mesure de transport complémentaire de type télécabine ou similaire, reliant les principaux axes TP du canton, si possible de Bardonnex (selon les résultats de l'étude de faisabilité sur le tronçon Bardonnex-Cherpines) et, en tous les cas, depuis les Cherpines jusqu'à l'Aéroport,

Vu les projets élaborés à ce jour par le canton de Genève et présentés à la commission des travaux du Grand Conseil et son rapport du 26 novembre 2018 (PL-12296-A, http://ge.ch/grandconseil/date/texte/PL12296A.pdf Rapport de la commission des travaux en charge d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat ouvrant un crédit d'étude de 3 000 000 Frs en vue de mener les études d'avant-projet (AVP) d'une liaison tangentielle en transport à câble (télécabine urbaine))

Sur proposition de la Commission Aménagement et Durabilité,

Le Conseil municipal

Commune de Confignon	Résolution	R 135

DECIDE

par 16 oui et 1 non

1. De charger le Conseil Administratif de demander son audition auprès de la commission concernée du Grand Conseil,

2. D'inviter le Grand Conseil à saisir cette occasion inédite pour Genève d'envisager un nouveau moyen de transport collectif, innovant et écologique, permettant de réduire la circulation routière et le prie instamment de donner son accord pour le crédit d'étude permettant l'établissement d'un avant-projet de cette liaison par câble.

Le Président : Jean-Claude KORMANN

Le Secrétaire : Nicolas FOURNIER